

Les élus du SE-Unsa dans les CAPD, Travailler pour améliorer le mouvement

Même si les deux tiers des enseignants ne demandent pas à changer d'école, **le mouvement départemental modifie chaque année l'organisation de toutes les écoles.**

Le SE-Unsa, chaque année, fait des propositions pour mieux organiser ce moment important dans la vie des collègues.

Pour la rentrée 2013, le SE-Unsa est intervenu dès la CAPD* de mars pour éviter la catastrophe prévue. L'absence d'écoute de l'IA, refusant nos propositions a conduit à ce que nous voulions éviter : plus de 300 collègues sans affectation et sans information le jour de la rentrée.

Pour la rentrée 2014, le report des ouvertures de classes en avril (et pas en février, pour cause d'élections municipales) a amené, à nouveau, un mouvement très mal organisé, trop tardif et trop flou.

A chaque fois, le SE-Unsa - trop souvent seul - avait proposé des solutions pour éviter ce grand n'importe quoi.

Pour les rentrées à venir, les nouveaux élus du SE-Unsa continueront à défendre nos propositions.

Nous espérons convaincre nos partenaires syndicaux et surtout le nouvel Inspecteur d'Académie.

Comment faire mieux ? Les propositions du SE-Unsa

- **Avoir un calendrier « normal »** (c'est-à-dire, comme les autres départements) : les enseignants sont affectés sur leur nouvelle école AVANT les vacances d'été.
- Pour cela, **la suppression des postes** profilés est nécessaire. Pour les directions, on est inscrit sur une liste d'aptitude ; pour les postes dans l'ASH, on obtient un diplôme.
- Il est possible de stabiliser les équipes et d'avoir plus d'enseignants affectés à la phase 1. Il faut simplement **créer des postes de TRS sur tout le département**. Seul le SE-Unsa fait cette demande simple qui permettrait d'avoir, début juin, 200 collègues de plus affectés, de maintenir en poste les décharges de direction et les compléments de temps partiels.
- Le SE-Unsa demande aussi - pour l'instant seul - **que les règles d'affectation de ces TRS soient connues**. En effet, le fonctionnement appliqué par les services reste très flou. Nous voulons des règles : fiche de vœu, priorité à la stabilité, ancienneté sur le poste.
- Nous demandons également que le nombre de vœux possibles soit augmenté.
- Nous demandons une bonification pour un directeur (en intérim) qui demande à nouveau son école.

**Pour que toutes ces améliorations possibles deviennent réalité,
il faut réélire des représentants du SE-Unsa à la CAPD.**